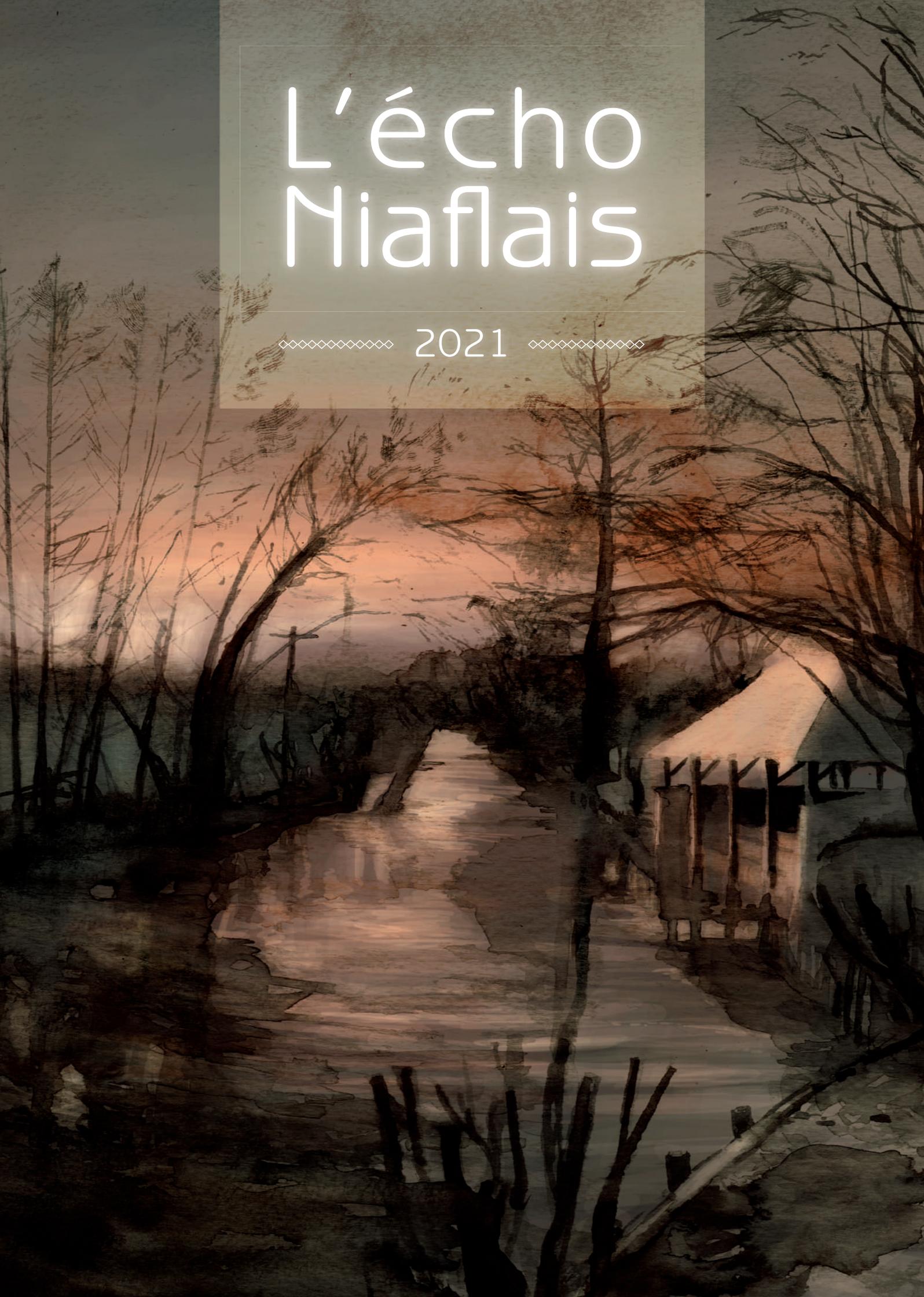


# L'écho Niaflais

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ 2021 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇





# LE MOT DU MAIRE

## Chères Niaflaises, chers Niaflais

L'année 2021 touche à sa fin et la pandémie n'est toujours pas vaincue, même si son pouvoir de nuisance est bien moindre qu'à ses débuts. Toutefois, sa seule présence nous contraint encore à respecter les gestes barrières et à disposer du fameux Pass Sanitaire si l'on veut retrouver une vie à peu près normale. La reprise épidémique constatée ces derniers jours, doit nous inciter à redoubler de prudence pour ne pas retomber dans la paralysie sociale et professionnelle que nous avons connue aux premières heures de la vague.

Malgré ce regain, cette année demeure riche en terme d'activités et est caractérisée par les chantiers qui se terminent sur la commune.

Les contraintes que vous avez subies ont été de courtes durées et il me semble se sont passées dans la compréhension et je vous en remercie.

Nous espérons pouvoir fêter ces travaux en organisant une inauguration avec vous et tous les acteurs qui ont permis ces réalisations dans un avenir proche.

En terme d'animation, vous n'avez pu participer à la journée citoyenne déprogrammée pour cause de mauvais temps, ce n'est que partie remise et je compte sur vous au printemps pour enfin pouvoir se retrouver ensemble..

En 2022 il restera des projets à mener à leur terme : la zone humide et le reméandrage du ruisseau de la Lande avec la création de deux mares, la parcelle,

2 route de Bouchamps dans laquelle un projet d'aménagement devrait voir le jour et, bien sûr la voie douce le long de la RD118 en continuité avec le projet de voie douce de Craon.

Cette année Jean Claude Ferron a été honoré par ses pairs de la croix du combattant, félicitations.

Didier Vannier, du Tournesol, a décidé de quitter le commerce à fin Avril 2022 après 19 années passées parmi nous, je dois le remercier d'avoir apporté à la population de Niaffles un service pendant tout ce temps. Le dernier commerce est indispensable pour la convivialité et la vie du village.

Mon élection au conseil régional ne change rien vis-à-vis de Niaffles.

Je reste très attaché à ma commune et si je peux porter plus haut nos revendications pour un territoire rural dynamique, je le ferai bien volontiers.

Enfin, pour les fêtes de Noël il n'y aura pas de festivités au niveau de la commune, ni de vœux pour les raisons que vous connaissez.

Je vous souhaite à toutes et à tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, de passer de bonnes fêtes de fin d'année et qu'elles soient l'occasion de faire oublier ces moments difficiles.

Meilleurs vœux pour 2022, santé d'abord pour vous et vos proches.

Le maire  
DANIEL GENDRY



# SOMMAIRE

- 5** **Vie municipale**
- Animation et vie sociale ■ Les travaux et investissements réalisés, en cours et à venir ■ Les finances
- 15** **Informations communales**
- Nouveaux habitants ■ Suivez l'actualité de la commune ■ Recensement national ■ Inscription sur la liste électorale ■ Présentation et principes du plan d'action collectif « frelon asiatique » ■ Bar-épicerie « Le Tournesol » ■ Tarifs - salle communale, tente de réception, cimetière ■ Etat civil
- 21** **Vie associative**
- Association des Familles de Traumatisés Crâniens & de Cérébrolésés de la Mayenne ■ Le foyer des jeunes ■ Le comité des fêtes de Niaflès ■ Le VTT Niaflais ■ L'amicale Niaflaise ■ La Gaulle Craonnaise ■ Association de destruction des nuisibles
- 27** **Les services de proximité**
- Assistante maternelle agréée sur Niaflès ■ Paroisse St-Martin de Niaflès ■ L'ADMR ■ Le Nulle Part Ailleurs ■ L'association Alli'âges ■ Espace France services ■ GAL du Sud Mayenne
- 33** **Informations diverses**
- Bassin de l'Oudon ■ Polleniz ■ Le don d'organes ■ Tourisme en Pays de Craon ■ Calendrier de collecte des déchets pour Niaflès



# VIE MUNICIPALE

## ANIMATION ET VIE SOCIALE

### La commémoration du 8 mai

Cette année encore, la Covid ne nous a pas permis de nous réunir pour nos animations habituelles.

La commémoration du 8 mai s'est donc faite sans public.



### Argent de poche

La bonne humeur était au rendez-vous pour cette édition 2021 du dispositif argent de poche !



Fin août et aux vacances de la Toussaint, Justine, Camille, Alicia, Léa et Clara ont pu participer à l'opération argent de poche.

Encadrées par nos bénévoles Roland, Jean-Pierre et Philippe et par nos deux agents communaux Dominique et Guylène, elles ont notamment pu fabriquer des nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes en vue d'agrémenter la future zone humide.

**Ouvrez bien l'œil et tentez de dénicher les 6 nichoirs qui ont été installés le long de la balade verte**





Un atelier CV et divers petits travaux d'entretien étaient également au programme.



Pour rappel, le dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 18 ans de participer à des petits travaux et chantiers sur la commune pour gagner un peu d'argent de poche (5€ de l'heure/3h maximum par jour).

Au-delà de l'aspect pécunier, c'est aussi l'occasion de vivre une première expérience professionnelle et de faire du lien entre les générations. Travail d'équipe, ponctualité, organisation, respect des consignes, rigueur, autant de compétences transversales qui leurs seront utiles pour la suite de leurs parcours.



Convaincus de l'utilité de ce dispositif pour nos jeunes, cela fait maintenant de nombreuses années que nous le mettons en œuvre sur la commune, alors **pour ceux qui auront 16 ans en 2022, n'hésitez pas à vous manifester à la mairie !**

## La commémoration du 11 novembre et le repas du CCAS



Après de longs mois sans événements et rassemblements, c'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre et le repas du CCAS qui se sont tenus le 7 novembre dernier dans le plus grand respect des consignes sanitaires.

Accompagnés par la fanfare et les jeunes du foyer, nous avons pu rendre un hommage solennel à nos combattants devant le monument aux morts.



A cette occasion, nous adressons tout particulièrement nos félicitations à Jean-Claude Ferron qui a été décoré de la médaille du combattant lors de la commémoration du 11 novembre à Craon.





A l'issue de la cérémonie, c'est dans la bonne humeur que nous nous sommes retrouvés pour le repas du CCAS. Un grand merci aux jeunes du foyer qui ont assuré le service et l'animation pendant tout le repas et à Claude Joly qui nous a fait le plaisir de nous jouer des airs d'accordéon.

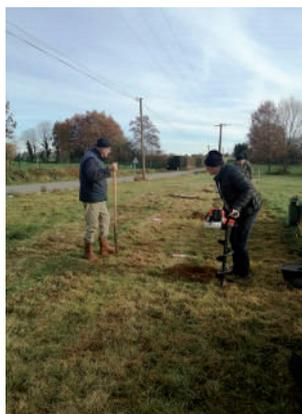


## La journée citoyenne

Le 27 novembre dernier aurait dû se tenir la journée citoyenne, malheureusement nous n'avons pu la maintenir en raison de la météo trop capricieuse ce jour-là.

En dépit de cette annulation, Dominique et Guylène accompagnés d'une poignée de bénévoles ont tout de même réalisé les plantations quelques jours plus tard. Un grand merci à eux !

Ce n'est que partie remise pour cette journée citoyenne qui sera reportée au printemps prochain.



## Petite histoire de Niaflès : Les doyens de Niaflès ...

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, Daniel Girandier a fêté ses 95 ans.

ANDRE GIRANDIER réunit sa famille de plus de 100 personnes pour fêter ses 95ans : 18 enfants et conjoints - 47 petits-enfants et conjoints - 53 arrière-petits-enfants.

Sa vie avec Marie Thérèse fut marquée par l'affection et la détermination.

Quand il a fallu poursuivre le chemin après le décès de leur fils Patrick à l'âge de 9ans, puis acheter la ferme, lancer la fabrication du beurre pour les marchés, créer un élevage de lapins, un seul mot d'ordre : « oui je peux ». Cet enthousiasme et ce goût de la vie, André Girandier les a toujours manifestés dans les responsabilités associatives et professionnelles, au conseil municipal de Niaflès.

Encore maintenant, suite à la covid, les sorties au club des aînés restent de bons

moments de la semaine.

Cet enthousiasme communicatif s'est transmis aux enfants et petits-enfants pendant les études et maintenant dans les activités professionnelles. Tous les descendants et compagnons sont unis par cette volonté de se prendre en mains. Ils sont actifs dans de nombreux secteurs : agriculture-artisanat-recherche-enseignement-santé-service-informatique-restauration-industrie.

Bel exemple pour notre société en plein doute, résultat de près d'un siècle de vie et d'engagement.

Félicitations pépé André. Nous avons une pensée pour mémé Marie Thérèse.



Si vous aussi, vous avez des petites histoires à partager sur la vie de la commune et/ou de ses habitants, n'hésitez pas nous les adresser.

## TRAVAUX ET INVESTISSEMENTS RÉALISÉS, EN COURS ET À VENIR

### Voirie

Les voies communales et chemins ruraux (13,22 kms) sont entretenus par la Communauté de Communes du Pays de Craon sur proposition de la commune.

#### **En 2021, les travaux suivants ont été réalisés :**

Pont de Barbrelle : entretien + enduit

Le Verger Hallon CR 21 : réparation à froid

#### **Les travaux prévus pour 2022 sont :**

Intersection VC Malaunays & VC Bonsullière : curage de fossés sur 200 m

CR La Lande : curage de fossés sur 1380 m

Point à temps suivant besoin au printemps 2022

## Photovoltaïques

### Atelier communal

Sur les 12 derniers mois les panneaux installés sur le toit de l'atelier communal ont produit 19600 KWh, meilleure production depuis l'installation en 2012.

Le coût de rachat de l'électricité est de 0,31225 € du KWh pour 2020, la somme perçue sera donc de 6120 € à laquelle il faut retrancher le remboursement de l'emprunt 4961 €, 200 € de frais d'assurances et de location compteur et 150 € de maintenance.

Il reste donc à la commune 809 €.

### Salle communale

Le compteur indique une production de 10 300 KWh depuis la mise en service le 16 novembre 2020.

C'est conforme aux prévisions de 10 000 KWh par an.

Le coût de rachat de l'électricité est de 0,15790 € du KWh, la somme perçue sera donc de 1626.37 €.

## Travaux GRDF

Une conduite de gaz traverse maintenant la commune de part en part sur l'axe Livré la Touche – Bouchamps les Craon. Une partie des travaux a été réalisée en forage dirigé (1ère photo) et l'autre en tranchée (2ème photo).

Elle servira de canalisation de rebours pour le biométhane qui sera produit par Oudon Biogaz à Livré la Touche.



## Effacement des réseaux

Dissimulation des réseaux électriques, des infrastructures de communication électronique et de l'éclairage public.

### Route de Livré et rue de la Fontaine

Cette opération a été réalisée en collaboration avec les travaux GRDF, elle n'était pas programmée mais nous avons saisi l'opportunité de faire une tranchée commune avec la canalisation de gaz.



*Effacement de réseaux  
Route de Livré la Touche*

L'estimation est détaillée dans le tableau ci-dessous.

DESIGNATION	COÛT TOTAL	PARTICIPATION TERRITOIRE ENERGIE MAYENNE	MAÎTRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE NIAFLES
Réseaux électriques	130 000 €	97 500 €	6 500 €	39 000 €
Génie civil de télécommunications	45 000 €	9 000 €	2 250 €	38 250 €
Eclairage public	35 000 €	8 750 €	1 750 €	28 000 €
Total	210 000 €	115 250 €	10 500 €	105 250 €

### Rue du Roquet

Cette opération a été réalisée fin 2021.

L'estimation est détaillée dans le tableau ci-dessous



*Effacement de réseaux  
Rue du Roquet*

DESIGNATION	COÛT TOTAL	PARTICIPATION TERRITOIRE ENERGIE MAYENNE	MAÎTRISE D'ŒUVRE	PARTICIPATION COMMUNE NIAFLES
Réseaux électriques	55 000 €	41 250 €	2 750 €	16 500 €
Génie civil de Télécommunications	0 €	0 €	0 €	0 €
Eclairage public	20 000 €	5 000 €	1 000 €	16 000 €
Total	75 000 €	46 250 €	3 750 €	32 500 €

Nous avons aussi obtenu une subvention du département dans le cadre du plan Mayenne relance, elle est de 5989 €.

### Passé à poissons et passerelles

Ces travaux ont été entièrement réalisés et financés par le syndicat de Bassin de l'Oudon dans le cadre de la continuité écologique.

La continuité écologique est une notion introduite en 2000 par la Directive Cadre sur l'Eau. La continuité d'un cours d'eau est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur alimentation, leur croissance ou leur abri, ainsi que le bon déroulement du transport naturel des sédiments.



La commune a fait l'acquisition du terrain nécessaire à cette réalisation et a demandé la réalisation d'une passerelle d'accès piéton. Une autre passerelle a été construite pour l'accès aux matériels d'entretien.



## Voie douce Niafles - Craon

Nous avançons tout doucement, nous avons la certitude que le département prend en charge l'achat du foncier, la création et l'entretien de cette voie douce.

Le rôle de la commune est maintenant de négocier l'emprise foncière avec les différents propriétaires.

## Parcelle près du lavoir



Les agents communaux Gylène et Dominique, aidés parfois par quelques bénévoles, ont commencé à nettoyer ce terrain. Il reste du travail pour l'aménager mais nous commençons à y voir plus clair. La journée citoyenne nous aurait permis d'avancer, ce n'est que partie remise pour le début du printemps 2022.



## Zone humide

Cette zone se situe de chaque côté du petit ruisseau qui va de la route de Bouchamps à l'Uzure.

Les travaux réalisés et financés en partie par le syndicat de Bassin de l'Oudon notamment le reméandrage du ruisseau et la création de deux mares.

La commune a la charge de faire des plantations et de créer des chemins piétonniers.

# LES FINANCES

## Subventions

Le montant total des subventions versées au cours de l'année 2021, est de : 1 098,40 €, réparti comme suit :

- Associations communales : 770,00 €
- Autres Associations : 328,40 €

## Taux imposition 2021 : comparaison 2020-2021

TAXES	Taux 2021	Base 2021	Produit 2021	Taux 2020	Base 2020	Produit 2020
Taxe d'habitation	0,00			0,00		
Taxe foncière bâtie	57,14 <i>(taux commune 37,28% +taux départemental 19,86%)</i>	163 900	93 652	37,28	162 681	60 647
Taxe foncière non bâtie	45,55	64 300	29 289	45,55	64 238	29 260
<b>TOTAL</b>		228 200	<b>122 941</b>		226 919	<b>89 907</b>

Dans le cadre de la réforme de la fiscalité locale et de la suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes bénéficient à partir de l'année 2021 du transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Concernant le département de la Mayenne, ce taux pour l'année 2020 s'élevait à 19,86 %.

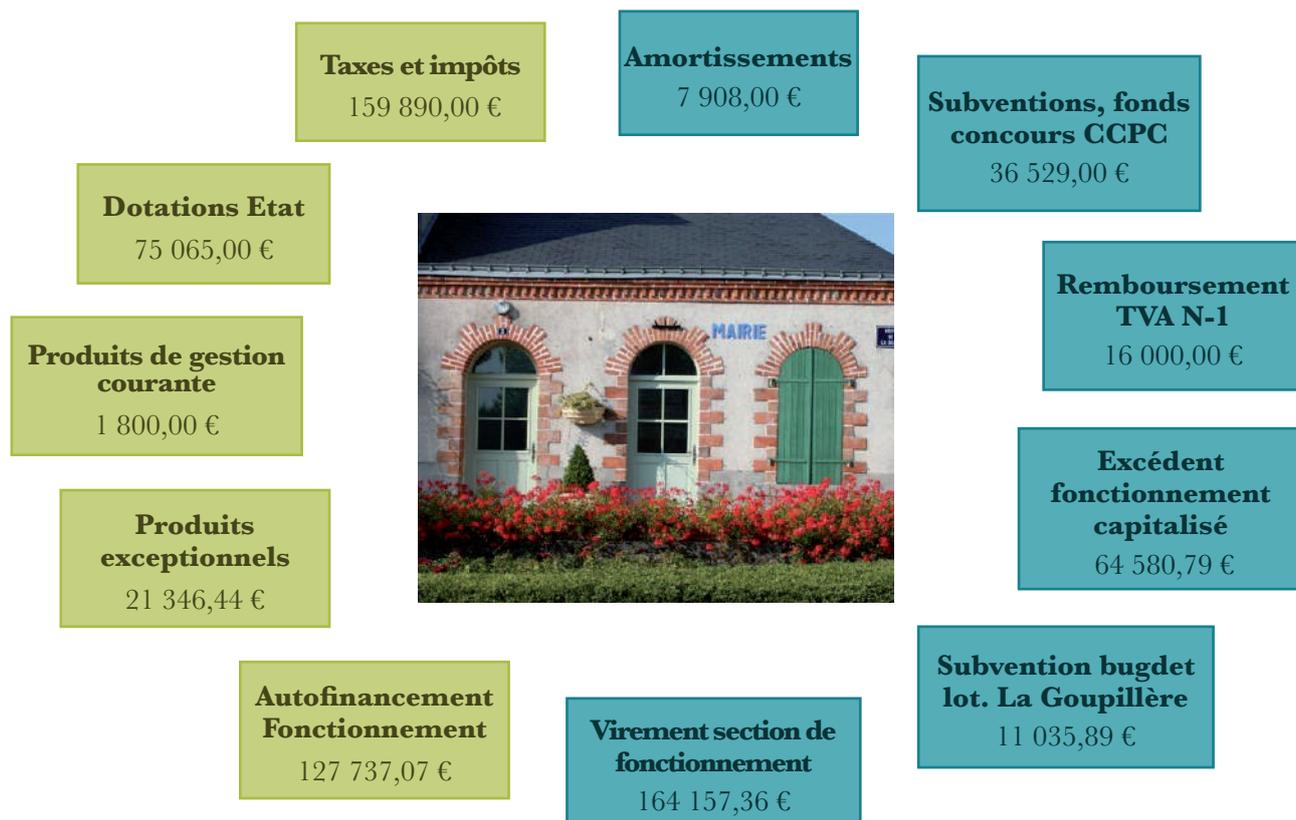
Le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties, accompagné de l'application d'un coefficient correcteur, doit assurer la neutralité de la réforme de la taxe d'habitation pour les finances des communes.

Ce transfert de taux n'a également aucun impact sur le montant final de taxe foncière réglé par le contribuable local.

Par conséquent, afin de reconduire un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties pour l'année 2021 équivalant au taux global appliqué en 2020 sur le territoire de la commune, la commune de Niaffles a voté un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties égal à 57,14 %, correspondant à l'addition du taux 2020 de la commune de 37,28% et du taux 2020 du département de 19,86 %.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties n'est pas impacté par la réforme de la fiscalité directe locale et est reconduit en 2021 à savoir 45,55 %.

## D'où vient l'argent ?



## Où va l'argent ?

<b>FONCTIONNEMENT</b> 387 688,51 €		<b>PREVISIONS INVESTISSEMENTS</b> 300 211,04 €	
Charges courantes	37 897,30 €	Voie douce Niafles Craon	10 800 €
Charges de personnel	80 071,44 €	Enfouissement réseaux	102 500,00 €
Indemnités-cotisations élus	20 800,00 €	Eglise	25 098,00 €
Subventions associations	1 000,00 €	Réserve foncière Barrage des Planches et indivision Couet	5 374,00 €
Subventions écoles	38 000,00 €	Salle des fêtes	10 842,52 €
Contribution autres organismes	2 000,00 €	Réseau eaux pluviales	35 000,00 €
Argent de poche	600,00 €	Aménagement zone humide et îlot	22 000,00 €
Allocation compensatrice Communauté de communes	9 567,00 €	Séparateur de voie Rte Craon	1 500,00 €
Remboursement intérêts emprunts	10 170,00 €	Communication (vidéo, logo)	5 000,00 €
Subvention Lotissement La Goupillère	6 397,59 €	Remboursement capital emprunt	28 365,00 €
Dépenses imprévues	9 119,82 €	Subvention équipement	16 752,00 €
Amortissements	7 908,00 €	Avance lot de la Goupillère	
Virement section investissement	164 157,36 €	Déficit investissement 2020	36 279,52 €

# INFORMATIONS COMMUNALES

## NOUVEAUX HABITANTS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE

### **Vous venez d'emménager à NIAFLES ?**

#### **Avez-vous pensé à vous présenter en Mairie ?**

Il est très important de se faire connaître en Mairie. Ce sera l'occasion d'obtenir divers renseignements.

Le service administratif pourra ainsi prendre les renseignements nécessaires pour les démarches administratives obligatoires à effectuer (recensement service national ou autres...).

### **JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Mardi : 13 h 30 à 17 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 8 h 30 à 12 h 00

Tél : 02 43 06 19 45

**Mail : [mairieniafles@orange.fr](mailto:mairieniafles@orange.fr)**

Site internet : [www.niafles.fr](http://www.niafles.fr)

## SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE !



Vous pouvez désormais suivre l'actualité de la mairie sur notre page facebook.



Mairie de Niafles

# RECENSEMENT NATIONAL

Il est très important de se faire recenser dès l'obtention des 16 ans, car tous les ans, lors des inscriptions à des examens ou concours, les jeunes s'aperçoivent qu'ils ne sont pas recensés, entraînant des régularisations et des retards dans leurs démarches.

**JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ**

**BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT**

**DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :

**PAR INTERNET**

- 1 - Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Téléchargez-vous des documents personnels suivants : passeport d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Thème Citoyenneté», cliquez sur «Recensement, JDC et service national», et dans la zone «Rechercher» saisissez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Apportez-vous ces documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

**RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

DEFENSE.GOV.FR

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Élections présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et élections législatives les 12 et 19 juin 2022 : les inscriptions pour les élections sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle ainsi que jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

La Loi n°2016-1048 du 1er août 2016 modifie les modalités d'inscriptions sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) dont elle confie la gestion à l'INSEE.

### Objectifs opérationnels :

- fiabiliser les listes électorales (constat : inscriptions multiples, mauvaises) ;
- Permettre l'inscription 30 jours avant un scrutin ;
- Moderniser la démarche d'inscription

### Des procédures simplifiées pour les électeurs :

- des conditions d'inscription élargies (jeunes de - de 26 ans au domicile des parents, les chefs d'entreprise qui participent à l'économie locale) ;
- Possibilité de s'inscrire jusqu'au 6ème vendredi avant un scrutin ;
- Généralisation de la possibilité de s'inscrire en ligne « via le site service-public.fr » ;
- Consultation de sa situation personnelle vis-à-vis du REU (suis-je inscrit ou non ?).
- Les inscriptions ne sont pas recevables si elles sont transmises par mail ou déposés dans la boîte aux lettres.



# PRÉSENTATION ET PRINCIPES DU PLAN D'ACTION COLLECTIF « FRELON ASIATIQUE »

**La commune de NIAFLES** a adhéré au Plan d'Action Collectif proposé par POLLENIZ.

Ce dernier vise à une meilleure organisation et harmonisation de la lutte contre cette espèce à l'échelle départementale et régionale tout en limitant les dérives (risques pour l'environnement, la santé publique, infractions au code du travail,...) qui peuvent découler d'une absence de réglementation précise et spécifique.

Une convention de partenariat entre notre collectivité et POLLENIZ a été signée. Elle permet d'inciter les particuliers à détruire les nids actifs **par une prise en charge financière partielle à hauteur de 50 % du coût de la destruction.**

Si vous trouvez un nid de frelon asiatique, merci d'en tenir informée la **mairie** au **02 43 06 19 45** - Mail : **mairieniafles@orange.fr**

ou les référents communaux désignés ci-dessous :

**Stéphane TREMBLAY**, *conseiller municipal* - **06 43 38 16 01**  
**trenblay.stephane@orange.fr**

**Dominique PRIME**, *agent communal* - **06 03 86 89 19**  
**mairieniafles@orange.fr**

Le référent viendra authentifier le nid et recueillir les informations nécessaires (hauteur, support, accessibilité,...) à son enlèvement. Ces données seront transmises à POLLENIZ qui assurera la mise en œuvre de la destruction par le biais d'entreprises prestataires spécialisées, identifiées et respectueuses d'une charte de bonnes pratiques et des réglementations inhérentes à l'activité.

## BAR – EPICERIE LE TOURNESOL

Didier Vannier, gérant du commerce « Le tournesol » a décidé de passer la main. Nous le remercions pour ces 18 années passées à Niaffles, et lui souhaitons le meilleur pour la suite. Il cessera son activité le 30 avril 2022.

Et après ? Le bar épicerie d'une commune, c'est souvent un lieu d'échanges et de rencontres, souvent le dernier d'une commune de la taille de Niaffles. Le conseil municipal veut que l'activité perdure, et est prêt à recevoir les potentiels candidats...

Alors, Niafflais & Niafflaises, si vous vous sentez l'âme d'un cafetier, d'un restaurateur, si vous souhaitez que perdure ce lieu d'animation où se crée souvent le lien social, faites vous connaître auprès de la mairie et venez nous présenter votre projet !



# TARIFS DE LA SALLE COMMUNALE

## Tarifs de location de la salle communale

(19 septembre 2020)

UTILISATION	COMMUNE	HORS COMMUNE
LOCATION AVEC L'OFFICE	200 €	250 €
LOCATION SANS L'OFFICE	150 €	200 €
VIN D'HONNEUR - RÉUNION	60 €	70 €
LOCATION WEEK-END	300 €	350 €
LOCATION ST SYLVESTRE	320 €	370 €

- Location de la sono : caution de 250 € rendue si aucune détérioration,
- Associations communales : 2 week-ends gratuits par an,
- Activités commerciales (professionnels de Niaffles) : 2 journées gratuites par an,
- 50 % des arrhes devront être versés, en fonction de la location et de son utilisation à la signature du contrat de location. Ce versement déterminera la réservation définitive de la Salle.
- Lors de la réservation, il sera demandé au locataire, de fournir une attestation d'assurance, à laquelle il est affilié.

## Tarif de location de la salle des fêtes aux associations pour une utilisation régulière

(15 octobre 2020)

Tarif de location annuel ou saisonnier ou à la séance pour une utilisation régulière.

Deux conditions sont nécessaires pour l'octroi gratuit de la salle :

- Avoir son siège social sur la commune
- Avoir au moins un adhérent habitant Niaffles

**Dans tous les autres cas, un tarif de location décidé par le conseil sera appliqué.**

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- fixe une location forfaitaire à la séance de 20 €, qui sera facturée suivant le nombre de jours d'utilisation inscrit sur le planning annuel ou saisonnier qui devra être transmis par l'association avant l'entrée en vigueur de la saison.
- précise que toute demande supplémentaire de location de la salle au planning transmis en début de saison sera facturée.
- précise qu'en cas d'annulation d'une séance, il sera nécessaire de prévenir la mairie auparavant, ce qui permettra de mettre en location le local à d'autres associations ou à titre privé.
- précise que la location forfaitaire totale suivant le nombre d'utilisations sera versé en une seule fois en fin de saison.
- demande la restitution des clés de la salle des fêtes à la fin de la saison.

Cette délibération entre en vigueur au 15 octobre 2020.

## Tarifs de location de la tente de cérémonie

(1<sup>er</sup> janvier 2021)

- Pour les Associations de Niaffles : 70 € l'utilisation (gratuite 1 fois par an)
- Pour les habitants de Niaffles : 70 € l'utilisation
- Pour les habitants ou Associations extérieurs à Niaffles : 140€ l'utilisation
- Pour les Associations extérieures, pour lesquelles des Niafflais ou Niafflaises sont adhérents : 70 € l'utilisation

Les réparations sur ce type de matériel sont très onéreuses. C'est pourquoi, il sera demandé à chaque utilisateur (association ou personne privée) une caution de 1 000 € :

1. qui sera rendue si la tente est en bon état au retour (la tente doit être rendue sèche)
2. sur laquelle le coût de la réparation sera retenu dans le cas contraire



Le comité des fêtes informe qu'il met à disposition **des tables, des bancs et des barbecues en location pour un week-end**, au prix de :

- Une table et deux bancs (l'ensemble) :
  - 2 € pour les Niafflais
  - 3 € pour extérieur
- Barbecue :
  - 2 € pour les Niafflais
  - 3 € pour extérieur.

A retenir auprès des membres du bureau.

**Contact :**  
**M. Roland RENAUDIER**  
**02 43 06 08 46**

## TARIFS DE CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

(1<sup>er</sup> janvier 2021)

### Concessions

- Trentenaire : 65 €
- Cinquantenaire : 120 €

### Cave-urnes

- Trentenaire : 180 €
- Cinquantenaire : 220 €

### Jardin du souvenir

- Réservé à la dispersion des cendres : gratuit

# ÉTAT CIVIL

---

## Naissances

Tylio BEAUGRAND, le 4 janvier 2021

Laura GAUTIER, le 24 octobre 2021

## PACS (Pacte civil de solidarité)

Maëvan LETORT et Marion ROUXEL, le 24 juillet 2021

## Décès commune

Marc FOUCAULT, le 2 février 2021

Léon LE TOURNEUR DU VAL, le 21 avril 2021

Claude GUIOILLER, le 24 juillet 2021

## Décès hors commune (sépultures à Niaflès)

Raphaël MACÉ DE GASTINES, le 18 décembre 2020

Joseph JULLIOT, le 17 janvier 2021

Solange RENAUDIER née LEBEAU, le 31 juillet 2021

Wendy DAVIES, le 26 août 2021

Solange PROD'HOMME née GÉLINEAU, le 24 septembre 2021

Paulette PILET née PROD'HOMME, le 13 novembre 2021

# VIE ASSOCIATIVE

## L'AFTC 53 EN 2021

### Association des familles de traumatisés crâniens et cérébrolésés de la Mayenne créée en 2018

La situation sanitaire ne nous a pas permis d'organiser des activités ; nos adhérents sont des personnes vulnérables et nous n'avons pas voulu prendre de risques

Cathy et Stéphane ont représenté l'Association au forum des Associations du Pays de Craon du 13 juin.

Cette année Bernard et Marie-Annick ont pu ouvrir leur jardin du Moulin du Bas-Theil sans animation afin de récolter des fonds le dimanche 20 juin de 13h à 17h30 avec l'aide de la famille.

Nous avons reçu 109 visiteurs et avons récolté la somme de 553,48 euros pour l'Association.



Une jeune collégienne du collège Volney, Juline Hurfin Guillard a appelé pour connaître l'Association et la présenter au collège pour le cross solidaire des élèves. Notre association a été retenue. Le cross a eu lieu le 9 novembre. Catherine Paysan a représenté l'AFTC 53 en précisant les objectifs de la somme versée : proposer des activités de groupe aux adhérents : yoga du rire, poterie, bowling...50 % de la somme récoltée par les collégiens sera remise à l'Association. Merci Juline d'avoir pensé à nous. connaître lors d'une action de prévention dans des séquelles d'un traumatisme crânien.

**Dates à retenir  
pour 2022**



• **Porte ouverte du jardin  
Moulin du Bas-Theil :**  
Dimanche 12 juin 2022

## LE FOYER DES JEUNES

Les jeunes de Niaflès présentent leurs projets de rentrée. Depuis début juin, leur dynamisme est fort, avec la préparation d'un géocaching l'été dernier qui sera, nous l'espérons, enfin inauguré avec les Niaflais en 2022 ! Ils ont encore pleins d'autres projets pour cette année. Les jeunes âgés de 11 ans jusqu'à 16 ans sont impliqués, ils se rencontrent régulièrement accompagnés d'un animateur du Nulle Part Ailleurs le samedi matin et pendant les vacances pour préparer leurs projets. Ils ont la possibilité de se rencontrer pour faire des temps entre eux et s'amuser dans un local mis à disposition par la mairie.



*Soirée raclette et jeux de société au foyer  
le 28 octobre 2021*

Ils sont d'ailleurs venus en réunion de conseil en octobre dernier présenter et faire approuver par les élus leur nouveau règlement.

Souhaitant s'impliquer dans les animations de la commune, ils ont déjà participé au repas des aînés en novembre dernier et ont contribué à la bonne ambiance de la journée en assurant le service et l'animation et en proposant des jeux en bois à la fin du repas.

### Des nouveautés à venir

Ils souhaitent fortement proposer des temps à destination des habitants de la commune. C'est pour cela qu'ils travaillent dur pour préparer des animations comme le géocaching mais aussi des temps conviviaux. La Covid leur mène la vie dure pour mettre en œuvre tous leurs projets mais n'entrave en rien leur motivation !!

**Tenez-vous prêts donc pour 2022, les jeunes sont dans la place !!**

## LE COMITÉ DES FÊTES DE NIAFLÈS

Toujours en raison de la COVID-19, seule la journée palets du samedi 26 juin 2021 a pu avoir lieu.

Cette année, Benoît CHAUSSÉE est venu rejoindre l'équipe du Comité des Fêtes avec plein de nouvelles idées en tête.

**Nous accueillons toujours de nouveaux membres, n'hésitez pas à nous rejoindre.**



#### RAPPEL

**Location de  
tables, bancs  
et barbecue :**  
voir tarifs et  
informations  
p. 19

## Retour sur la journée palets du Samedi 26 juin 2021 :

Malgré un temps pluvieux et après de longs mois confinés, les joueurs de palets, familles, amis, avaient répondu présents pour venir nous accompagner durant toute cette journée.

Tout le monde était content de pouvoir à nouveau se retrouver pour jouer, rigoler, partager de bons sandwiches saucisses, ce sont 105 sandwiches et 17,5 kilos de frites qui ont été préparés par Benoît et l'équipe du Comité des Fêtes, « des frites, des frites, des frites, comme diraient les Tuches ».

**Finalistes** : Adrien CHESNEL, Julien JULLIOT, Cyril JUAULT, Alain DA COSTA.

**Vainqueurs 2021** : Alain DA COSTA et Cyril JUAULT.

**Challenge communal** : Jean-Marc ALUS et Benoît CHAUSSÉE

**Vainqueur boîte à trous** : Stéphane BONNIER



Merci à tous les participants et aux entreprises suivantes pour la remise de lots : Daniel GENDRY, La Boucherie d'Hervé du Genest-Saint-Isle, les entreprises PELLUAU, LECHAUX, SOCRAMAT/GEDIMAT, Super U, Crédit Mutuel, etc..).

En attendant de pouvoir refaire de nouvelles manifestations, le Président et l'ensemble des membres du Comité des fêtes vous souhaitent de joyeuses fêtes et une excellente année 2022.

### Composition du nouveau bureau



**Président** : Emmanuel MOREAU

**Vice-présidente** : Maëva DEMY

**Secrétaire** : Patricia BÉASSE

**Trésorier** : Alain SIMON

**Trésorier adjoint** : Antoine DESMAUTS

Dates à retenir  
pour 2022



• **Assemblée Générale** :  
Samedi 5 février 2022 à  
10h30 à la salle des Fêtes

# VTT NIAFLAIS

Après une année 2020 compliquée pour les organisations sportives, mais pas que, 2021 ne fut guère plus réjouissante pour la pratique de notre sport préféré. Une vie dictée par un virus face auquel nous essayons de contrecarrer les plans. Par le biais de moyens, tels que la distanciation, de masques, de désinfectants, et de vaccins, nous arrivons à déjouer la malice de cette maladie.

Le « VTT niaflais » persiste et résiste. Se refuse d'abandonner. Lutte pour perdurer. S'agite toujours et encore. Renforce ses défenses immunitaires.

Alors il est vrai, que, nous avons, comme beaucoup de clubs ou d'associations mis en suspens pour une deuxième année consécutive le déroulement de « La Niaflaise ». Cette journée, qui réunit « marcheurs et vététistes » dans la bonne humeur.

Notre plus grand souhait pour 2022 est de recouvrer ce rendez-vous annuel de la mi-avril. Nous y travaillons ! Prenons exemple de ceux qui n'ont pas renoncé et qui nous ont accueillis sur différentes randonnées maintenues en toute sécurité. Encore une fois, ces sorties ont été rares, mais essentielles pour garder « espoir ».



*L'équipe presque au complet en Normandie*

Une force, qui en juin dernier, et c'est une coutume, nous a permis de sauvegarder notre week-end « cohésion du groupe ». Vire en Normandie, fut notre nouvelle destination. Là encore, nous n'avons pas été déçus. Forêts et lacs entrecoupés de multiples sentiers adossés à la colline ; un vaste royaume pour les randonneurs. Une belle adresse à échanger.

Faire découvrir notre commune de résidence, notre terre de cœur ou d'adoption est une de nos priorités. Nous remercions d'ores et déjà le village et ses habitants pour les infrastructures mis à disposition. Les propriétaires pour un droit de passage éphémère, nos fidèles sponsors tout aussi indispensables. Et, n'oublions pas tous les bénévoles présents et dévoués à cette journée de fête. Tous réunis pour notre existence et notre survie. Merci à vous.

Notre présence et notre réputation en tant que club de VTT, rare dans le sud-ouest mayennais, attire des nouvelles recrues, et c'est ici, à Niaffles !

C'est donc avec une nouvelle équipe que nous vous invitons cordialement le 17 Avril 2022 à venir vous balader au travers des chemins champêtres niaflais, toujours balisés bien sûr !



*Nos bénévoles à l'accueil des participants à la Niaflaise*



**Dates à retenir  
pour 2022**

• **La Niaflaise :**  
17 avril 2022



# L'AMICALE NIAFLAISE

L'année 2021 a été comme la précédente, compliquée, il a fallu s'adapter aux règles sanitaires. Les activités ont été encore réduites mais nous avons pu néanmoins :



Partager 2 moments d'échanges sur la fibre. Une quinzaine d'adhérents ont profité des compétences d'un des nôtres.



Les marches du mercredi matin sont un autre moment de partage. En septembre, a été créé un deuxième groupe pour une petite marche de 4 à 5 kms, ouverte à tous.



Début juillet, nous avons tenu notre Assemblée Générale ; à cette occasion, il a été remis à Edouard IRIS le diplôme d'honneur pour tout son dévouement et ses actions au sein du club. 42 personnes, heureuses de se retrouver, ont partagé le repas dans une très bonne ambiance.



Depuis octobre, un groupe de gymnastique adaptée, animée par une adhérente, rassemble une dizaine de personnes ; ce groupe ne demande qu'à s'étoffer.



## Le bureau de ces 70 adhérents est composé de :

- ⇒ Michel MONTECOT : Président
  - ⇒ Roland RENAUDIER : Vice-Président
  - ⇒ Nicole CADOT : Trésorière
  - ⇒ Etienne BAFFOU : Trésorier adjoint
  - ⇒ Monique CHEGUILLAUME : Secrétaire
  - ⇒ Martine BOULAY : Secrétaire adjointe
- Autres membres
- ⇒ Lucienne PAYSAN, Daniel BARRAIS, Yves HELBERT

### Contacts :

**Site départ :**  
[www.gmouv53.org](http://www.gmouv53.org)  
[www.facebook.com/gmouv53](https://www.facebook.com/gmouv53)

**Mail de l'association :**  
[amicale.niaflaise@gmail.com](mailto:amicale.niaflaise@gmail.com)

# LA GAULLE CRAONNAISE

## SECTION NIAFLES - LA SELLE CRAONNAISE

---

Le 19 mai a eu lieu la vidange de la frayère  
400 brochetons une bonne moyenne

L'assemblée générale est prévue au mois de  
janvier 2021.

La section remercie les bénévoles qui  
donnent un coup main.

Le Président, R. RENAUDIER



**Président :** Roland RENAUDIER  
**Vice-président :** Pierre RAVITEL  
**Secrétaire :** Denise MADIOT  
**Trésorier :** Paul JEANNEAU



## ASSOCIATION DE DESTRUCTION DES NUISIBLES

---

### Bilan des captures de la saison :

104 ragondins

23 rats musqués

1 renard

Il n'y a pas eu de battues administratives cette année

**Renseignements :** Mr MONTAUBAN Rémi : 02.43.06.04.53

### 2 nids de frelons asiatiques signalés cette année

L'interlocuteur municipal désigné est : **Mr PRIME Dominique** : 06 03 86 89 19

Le conseiller Municipal désigné est : **Mr TREMBLAY Stéphane** : 06 43 38 16 01

**Autre contact :**

Mairie de Niaffles : 02 43 06 19 45 – mairieniaffles@orange.fr

# SERVICES DE PROXIMITÉ

## ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE SUR NIAFLES

**DESMAUTS MéliSSa** - 12 Rue d'Anjou - 06 82 76 77 51 - 4 places proposées

## LA PAROISSE ST MARTIN DE NIAFLES

La paroisse désigne dans chaque commune une équipe de proximité, composée de 3 ou 4 membres.

Les membres vous renseignent sur le déroulement des baptêmes, mariages, sépultures et services religieux.

### Équipe de proximité

**Marie-Madeleine DEROUIN** : 06 08 55 33 53 ou 02 43 06 19 22

**Marie-Claire POIRIER** : 02 43 06 50 14 ou 06 76 84 41 33

**Dominique PEUROIS** : 02 43 06 04 35 ou 06 36 85 84 93

**Marie-Claude GENDRY** : 02 43 06 11 86 ou 06 22 66 89 46

### Paroisse St Clément du Craonnais : 02 43 06 10 54

**Permanences matin** (10h-12h) :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi

**Permanences après-midi** (16h-18h) :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi

L'équipe a besoin d'aide et de soutien pour préparer l'Eglise lorsqu'il y a des messes et cérémonies, et lance un appel aux bonnes volontés. Se faire connaître auprès des membres ci-dessus.



# Calendrier des messes dans les pôles

Bouchamps - 10	Ballots - 3	Chérancé - 7	Mée - 9	Athée - 1
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26 février</li> <li>• 21 mai</li> <li>• 23 juillet</li> <li>• 01 octobre</li> <li>• 10 décembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05 mars</li> <li>• 28 mai</li> <li>• 20 août</li> <li>• 22 octobre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 02 avril</li> <li>• 25 mai</li> <li>• 30 juillet</li> <li>• 29 octobre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 mars</li> <li>• 04 juin</li> <li>• 27 août</li> <li>• 31 octobre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 01 janvier</li> <li>• 09 avril (Rameaux)</li> <li>• 25 juin</li> <li>• 17 septembre</li> <li>• 26 novembre</li> </ul>
La Selle Craonnaise - 5	Livré la Touche - 8	Pommerieux - 2	St Quentin les Anges - 4	Denazé - 6
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 05 février</li> <li>• 26 mars</li> <li>• 06 août</li> <li>• 15 octobre</li> <li>• 17 décembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 12 février</li> <li>• 30 avril</li> <li>• 02 juillet</li> <li>• 13 août</li> <li>• 05 novembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19 février</li> <li>• 14 mai</li> <li>• 16 juillet</li> <li>• 08 octobre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 08 janvier</li> <li>• 19 mars</li> <li>• 11 juin</li> <li>• 10 septembre</li> <li>• 19 novembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 22 janvier</li> <li>• 17 mail</li> <li>• 09 juillet</li> <li>• 24 septembre</li> <li>• 03 décembre</li> </ul>
Niaffes - 11	• 15 janvier • 23 avril • 18 juin • 03 septembre • 12 novembre			



pour tous, toute la vie, partout

**Craon**

- Athée
- Bouchamps-lès-Craon
- Chérancé
- Craon
- Denazé
- Livrée-la-Touche
- Mée
- Niaffes
- Pommerieux
- Saint-Quentin-les-Anges



ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP



ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON



ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ



SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS





02 43 06 06 60 - craon@admr53.fr

[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)

Devenir

**Bénévole**

à l'ADMR

Solidarité

Proximité

Universalité

Respect

Réciprocité

POURQUOI PAS VOUS ?

+ d'info

02 43 06 06 60 - craon@admr53.fr

[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)



pour tous, toute la vie, partout

**J'aime donner du sens à mon travail.**

*J'ai choisi l'aide à domicile.*

**Pourquoi pas vous ?**



Rejoignez-nous !

02 43 06 06 60 - craon@admr53.

[www.admr53.fr](http://www.admr53.fr)



**Le Nulle Part Ailleurs, c'est**

**PARTAGE** **ACTEUR**  
**POUR TOUS** **LIEN SOCIAL**  
**MIXITE** **RENCONTRE**



**Un grand MERCI aux Bénévoles, Familles Jeunes, Partenaires, Financeurs, Salariés ...**

Co-présidents depuis l'Assemblée Générale du 26 juin 2021, c'est avec joie, que nous vous adressons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2022, qu'elle soit dynamique, innovante et riche en projets.

Concernant l'association, 2021 a été marqué par le déménagement de la structure dans les locaux de l'ancienne école Boris Vian pour un accueil avec davantage de place. Dans ce nouveau lieu qui se veut convivial, l'équipe de salariés et les bénévoles vous accueilleront avec le sourire. De nouveaux espaces ouverts à tous ont été créés comme la Cantoch : lieu de rencontre et d'échange où il est possible de manger en apportant son repas...

Pour 2022, les projets ne manquent pas, ce sera l'année de l'évaluation et d'écriture du nouveau projet social. Projet qui devrait s'inscrire dans la continuité des premiers, saupoudré de quelques nouveautés. Le premier semestre sera l'occasion d'aller rencontrer les habitants jeunes et moins jeunes des communes de notre territoire d'action, pour sonder les attentes et mieux connaître votre ressenti. Merci d'avance pour votre accueil qui nous le savons sera chaleureux. Bon début d'année à tous.

**Les co-présidents de l'association Nulle Part Ailleurs**  
**Simon Gendry, Sophie Gendry, Maude Laurent**

**Axe JEUNESSE**

**ECHANGE**

**EPANOUISSEMENT**

**OUVERTURE**

**Axe FAMILLE**

**Axe HABITANT**

**Axe ASSOCIATIONS**

C'est un **LOCAL** situé à Craon pour tous les jeunes à partir de 11 ans, ouvert les mercredis et samedis. **Possibilité de manger sur place le mercredi** ouverture de 12h00 à 18h00.

Des **ANIMATIONS** pendant chaque période de vacances avec un programme d'activités riche et varié : sorties, grands jeux, activités manuelles, stages...

Des **ATELIERS** annuels : Cirque, robotique, jeux vidéos...

Un **ACCOMPAGNEMENT** adapté à ton, tes projets : séjours, sorties, échange interculturel, vide grenier...

Un **service de transport GRATUIT** si problème de mobilité.

**ACCOMPAGNEMENT** des groupes et des foyers de jeunes des communes : structuration, animations, suivi... + temps spécifique 14 ans et + : orientation, prévention...

Des **actions de prévention** au sein des collèges et MFR...

C'est une mise à disposition de matériels aux associations locales : **eco cup, tentes chapiteau, vidéo projecteur, percolateurs, maquillage...** Renseignements auprès de la structure

**ET un ACCOMPAGNEMENT adapté** pour les associations du territoire pouvant se traduire par une aide technique, recherche de financement, une aide méthodologique : aide à la structuration de la vie associative, formation...

C'est aussi un espace pour communiquer sur ses manifestations.



C'est des **SOIREES**, des **CONFERENCES**, des **TEMPS d'échanges** pour les parents abordant différentes thématiques.

Des **ATELIERS Habilités parentales**, permettant de développer une communication différente avec son, ses enfants.

Des animations **PARENTS / ENFANTS** autour de la cuisine, du jeu..., des **SORTIES** familiales + un programme d'animations estivales dynamique mêlant activités et sorties.

Le **CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) encadré par des bénévoles et un animateur jeunesse pour renforcer la confiance en soi et développer des outils.

C'est avant tout un **accueil chaleureux** réalisé par notre équipe de salariés. Une réponse à vos questions, un accompagnement adapté dans vos projets... **Un atelier couture**, c'est aussi un **atelier théâtre** en lien avec le Théâtre de la Douve et des nouveautés à venir

**En libre ACCES** : presse quotidienne, café, thé, PC avec internet + la CANTOCH... et plein de bonne humeur !

**Cédric**



**Une EQUIPE**

**Adeline**



**Thomas**



**Emilie**



**Cindy**



**Renseignements et Horaires d'ouverture**



**30 Grande Rue - 53400 Craon**

Hors vacances scolaires

**Mardi, jeudi, samedi** : 9h00-12h00 / 13h30-17h00

**Mercredi** : 9h00-18h00

**Vendredi** : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

Vacances scolaires :

**Du lundi au vendredi** de 9h à 12h / 13h45 à 18h00



**Tel : 02 43 09 09 69 / 06 86 80 08 75**

**Portable famille : 06 71 88 84 69**

**mail : [equipe@lennullepartailleurs.fr](mailto:equipe@lennullepartailleurs.fr)**

**Site internet : [www.lennullepartailleurs.fr](http://www.lennullepartailleurs.fr)**



# L'ASSOCIATION ALLI'ÂGES

Depuis 2002, l'association Alli'âges en Pays de Craon, est présente sur le territoire, avec pour objectifs de prévenir la perte d'autonomie et de maintenir le lien social des personnes âgées ou en situation de handicap, vivant à domicile.

En raison de la pandémie, les activités ont, pour la plupart, été suspendues en 2020. Nous espérons que la reprise de septembre sera durable. Bien sûr, le pass-sanitaire est obligatoire et nous appliquons les mesures sanitaires en cours. Toutes les actions sont réalisées gratuitement ou à un faible coût grâce à la participation d'Alli'âges et aux subventions obtenues. Les activités suivantes ont repris pour certaines ou sont sur le point de reprendre pour d'autres :

- **Séances de gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon (depuis le 29/09/21) et à Saint Aignan sur Roë (reprise le 20/10/21). Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance (essai gratuit d'une séance).

- **Lectures et échanges autour de l'actualité avec le Vite Lu**, le jeudi tous les 15 jours à la médiathèque de Craon (reprise le 23/09/21) et à Ballots (ADMR). Coût : 1 € goûter inclus.



- **« Rencontres autour d'un café »**. Activité gratuite d'échanges avec les jeunes sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer, de créer des liens et de mieux se comprendre.

- **Depuis 2018 des rencontres avec les proches aidants, totalement gratuites**, ont lieu environ une fois par trimestre à la médiathèque de Craon de 14h30 à 17h00 (première séance le 16 novembre). Les besoins sont importantes et les séances sont maintenant accompagnées par une psycho-praticienne. Toute personne intéressée peut se renseigner en téléphonant au numéro indiqué ci-dessous.



**Un rappel** : le « **Guide des aidants** » est accessible sur le site du Pays de Craon, l'exemplaire papier est à votre disposition au 29 rue de la Libération à Craon.

Toutes ces activités peuvent être développées sur d'autres communes du territoire à condition que des bénévoles, localement, aident Alli'âges à les animer.

Notre souhait est d'élargir à tout le territoire les activités existantes mais sans participation de bénévoles, toute action est impossible. Le bénévolat est aussi source de richesses pour celles et ceux qui le pratiquent : échanges, nouvelles rencontres, connaissance d'un autre public... vous êtes invité(e)s à venir rejoindre notre équipe.



Chantal GODARD, Présidente de l'association Alli'âges

chantal.godard2253@gmail.com

06 32 11 06 11

Siège social « Le 29 » Rue de la Libération 53400 CRAON

## FRANCE SERVICES

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement dans vos démarches administratives
- Mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques

### Accessibilité

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires. Que vous ayez besoin de conseils pour vos démarches administratives ou besoin d'aide pour l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une France services. Où que vous vous trouviez, vous pouvez accéder en moins de 30 minutes à un service public de qualité, offert par des agents formés et disponibles, quel que soit la France services qui vous accueille.

### Accompagnement

Quand vous vous rendez dans une France services, vous accédez à un service public moderne, qui vous apporte une réponse à visage humain. Au moins deux agents, formés pour vous accompagner dans vos démarches administratives du quotidien, vous accueillent dans un lieu de vie agréable et convivial. Au-delà des formalités administratives, vous avez également accès à des postes informatiques en libre-service.

### Numérique

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne...

Les agents France services vous accompagnent dans l'utilisation d'outils informatiques et dans vos besoins numériques du quotidien. Pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau des neuf partenaires.

### L'espace France Services du Pays de Craon c'est :



- Un espace informatique en accès libre (internet, traitement de texte)
- De la documentation sur les thèmes : la santé, la mobilité, l'emploi, la formation, l'accès aux droits, la retraite...
- Un accueil en toute confidentialité
- Un accompagnement aux démarches en ligne :  
Création d'une adresse mail  
Information sur France Connect  
Impression et numérisation de documents
- Un accompagnement aux démarches administratives



- Une médiatrice sociale pour vous accompagner dans vos démarches administratives et sociales  
Pour prendre rendez-vous : 02.43.09.09.65  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé
- Une chargée de mission emploi pour vous conseiller et vous soutenir dans votre recherche d'emploi  
Pour prendre rendez-vous : 06.79.39.32.41  
Possibilité d'être reçu à Craon, Cossé-Le-Vivien et Renazé

### Espace France Services du Pays de Craon

29 rue de la Libération  
53400 CRAON  
franceservices@cias.paysdecraon.fr  
02 43 09 09 65

Le Lundi  
9h-12h30 / 14h30-17h  
Du Mardi au Vendredi  
9h-12h30 / 13h30-17h



France services, proche de vous, proche de chez vous  
29 rue de la Libération  
53400 Craon  
Accueil du Lundi au vendredi.  
Nous conseillons la prise de rendez-vous pour un accompagnement aux démarches : 02 43 09 09 65 / [franceservices@cias.paysdecraon.fr](mailto:franceservices@cias.paysdecraon.fr)



# LE SERVICE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE POUR TOUS

---

Une mission d'accompagnement global pour une rénovation très performante des logements : destination réno BBC<sup>2</sup>

## C'est quoi le service « Destination Réno BBC<sup>2</sup> » ?

- Un service mutualisé sur le Sud Mayenne entre la communauté de communes du Pays de Craon et les communautés de communes des pays de Château Gontier et de Meslay-Grez, qui ont décidé de renforcer leur accompagnement déployé depuis déjà plus de 10 ans avec le soutien financier de la région des Pays de la Loire et du dispositif CEE SARE en faveur du secteur le plus consommateur d'énergie du territoire : **les logements**.
- Un **service public gratuit** destiné aux habitants de notre territoire pour répondre à l'ambition du Sud Mayenne « Territoire à Energie Positive - Bas Carbone (TEPOS-BC) », à savoir : autonomie énergétique, neutralité carbone, territoire résilient, qualité de vie et développement économique local
- Un **conseil technique neutre** pour intervenir sur tous les sujets : isolation durable et saine, système optimisé de chauffage, qualité de l'air, énergies renouvelables (bois, solaire, ...), dispositifs financiers, ...

## Un accompagnement pour faire quoi ?

- **Informer** et guider un maximum de **particuliers** (occupants ou bailleurs) et de **petites entreprises** du Pays de Craon dans les économies d'énergies de leurs logements ou bâtiments,
- **Conseiller** sur des travaux, économes en énergie, les plus performants,
- **Accompagner et suivre** plus de 100 rénovations énergétiques **très performantes** utilisant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés.

## Qui vous accompagnera ?

Nos conseillers techniques (spécialistes de l'énergie et de la thermique), vous accompagneront dans toutes les phases de votre projet :

- **Réflexion** dans la définition de votre projet pour le rendre **performant et durable** (évaluations thermiques, chiffrage des économies d'énergie (en euros et en gaz à effet de serre), budget des travaux)
- **Choix technique** des devis (performances énergétiques et thermiques des équipements et matériaux)
- **Plan de financement** (optimisation des dispositifs financiers : Ma Prime Renov, OPAH du Pays de Craon, Habiter Mieux Sérénité de l'ANAH, logements insalubres, écoprêt à taux zéro ...)

- **Pendant les travaux** : pour les projets à haute performance énergétique, **les conseillers effectueront des visites** (coordination entre les entreprises, test d'étanchéité à l'air, ...)
- **Prise en main du logement** avec des suivis des consommations

## **Pour nous joindre, c'est simple**

- Par téléphone au **06-71-04-04-00** du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30
- Par mail : **ptre@sud-mayenne.com**

## **On vous accueille dans une permanence proche de chez vous**

Sur rendez-vous : **de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30**

- 1<sup>er</sup> mercredi du mois : Cossé le Vivien (Communauté de communes)
- 2<sup>ème</sup> mercredi du mois : Renazé (mairie)
- 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi :
  - ⇒ Le matin : **Craon** (Maison France Services, le 29)
  - ⇒ L'après-midi : **Cossé le Vivien** (locaux communauté de communes)

**Pour nous rencontrer et/ou faire un autodiagnostic gratuit et anonyme en quelques minutes : flashez le QR code.**



# INFORMATIONS DIVERSES

## LE SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON EN ACTIONS

L'eau est un des piliers des enjeux écologiques des prochaines années. Pour notre environnement, la qualité de vie et toutes nos activités, il est urgent d'agir ensemble pour son bon état. Le syndicat du Bassin de l'Oudon intervient pour l'aménagement et la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant (voir carte).



Le syndicat du Bassin de l'Oudon est une collectivité qui met en œuvre des actions déterminées par un contrat territorial voulu par ses 52 élus désignés par les communautés de communes ou d'agglomération. Près de chez vous, 13 agents agissent au quotidien pour restaurer les milieux aquatiques, améliorer la qualité des eaux, gérer quantitativement l'eau. Des actions d'animations et de concertations sont aussi proposées à différents publics chaque année pour sensibiliser et fédérer les acteurs.

### Syndicat du bassin de l'Oudon Collectivités adhérentes et territoire d'intervention au 1er janvier 2021



- Villes principales
- Bassin versant de l'Oudon : territoire d'intervention
- Cours principal de l'Oudon
- Affluents principaux de l'Oudon

Commission Locale de l'Eau  
SIR 20190 - ED Ardenne Express - Licence 2019/01/01/012  
SIR 20190 - ED Carthage - Licence 2019/01/01/013  
Reproduction et diffusion interdites - Septembre 2019  
Ouvrage : 2:SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON  
VISELATIONS\_GENERALES2019\_ADERENTS\_BVO

## Restauration de la continuité écologique sur l'Uzure à Craon

Sur l'Uzure, le site du moulin du David au Sud-Ouest de Craon a été identifié pour la mise en oeuvre d'une action de restauration de la continuité écologique (libre circulation de l'eau, des poissons et des sédiments).

Une rivière de contournement a été créée, afin de court-circuiter l'ouvrage du moulin faisant obstacle à la continuité écologique. Elle mesure 120 mètres de long et est composée de 13 seuils régulièrement répartis, afin de rattraper la pente générée par l'ouvrage du moulin David. Les travaux se sont achevés en juillet dernier.



*La rivière de contournement du Moulin du David à l'issue des travaux*

Ils s'inscrivent dans le cadre du contrat territorial Eau (CTEAU) 2020-2022. Le coût global de l'opération s'élève à 140 000€ HT. Ils sont financés à hauteur de 80% par l'agence de l'eau Loire- Bretagne, la Région des Pays de La Loire et le Conseil Départemental de la Mayenne. Les 20% restants sont à la charge du syndicat du bassin de l'Oudon.

## Arrachage de plantes envahissantes à Cossé-le-Vivien : un travail mené dans la durée

La jussie à grandes fleurs est une plante envahissante originaire d'Amérique du Sud qui représente de gros problèmes pour les cours d'eau et entraîne un déséquilibre important de l'écosystème touché. Chaque année, le syndicat du Bassin de l'Oudon consacre 20 000 euros à la lutte contre la prolifération de cette plante.

A Cossé-le-Vivien, la jussie est présente sur un bras mort de l'Oudon au lieu dit la Viallière depuis plusieurs années.

Une campagne d'arrachage manuel a été menée sur ce site par l'association segréenne d'insertion économique et sociale (Asdies) en octobre 2021. Les résultats obtenus sur ce site sont encourageants, car on constate année après année une régression de l'emprise de la jussie.

Retrouvez toutes les actions et les informations du syndicat du Bassin de l'Oudon sur le site : <https://www.bvoudon.fr>  
et sur la page Facebook : <https://fb.me/bassinoudon>

**Contact :** Syndicat du bassin de l'Oudon - 4, rue de la Roirie  
49500 Segré-en-Anjou Bleu - Tel. 02 41 92 52 84 - [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)

En partenariat avec :



# LE RAGONDIN ET LE RAT MUSQUÉ, DEUX EXEMPLES D'INVASION BIOLOGIQUE RÉUSSIE

Le ragondin (*Myocastor Coypus*, origine Amérique du Sud) et le rat musqué (*Ondatra zibethicus*, origine Amérique du Nord) ont été **introduits en France volontairement** vers la fin du XIXe siècle pour l'élevage et la production de fourrure.

Au milieu des années 1930, la crise économique et une baisse de la demande sur la fourrure ont généré de nombreuses faillites dans les élevages de ragondins et de rats musqués, et **de nombreux animaux se sont enfuis ou ont été relâchés dans la nature.**

Dès lors, l'absence de contraintes biologiques (pas de prédateurs, peu de compétition interspécifique, pas de pathogène connu pouvant réguler leurs populations), les grandes capacités de dispersion de ces deux espèces, leur régime alimentaire herbivore et peu sélectif, leur bonne adaptation à tous les milieux humides et leur prolificité à toute épreuve sont à l'origine du succès de leur invasion.



Ragondins (*Myocastor Coypus*)

Aujourd'hui, **leur expansion en France est quasiment terminée**, mais la densité des populations sur certains territoires a nécessité de prendre des mesures afin de limiter leurs nuisances.

Sur notre département, **un arrêté préfectoral stipule que la lutte contre ces deux espèces est obligatoire de tout temps et en tout lieu.** Depuis 2014, des textes européens (règlement UE N° 1143/2014 et listes associées) imposent aux Etats membres des « mesures efficaces de gestion des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union qui, d'après leurs constatations, sont largement répandues sur le territoire afin que leurs effets sur la biodiversité, les services écosystémiques associés ainsi que, le cas échéant, la santé humaine ou l'économie soient réduits au minimum ».

En effet, les terriers, creusés dans les berges des cours d'eau ou des étangs, fragilisent le terrain, contribuent à l'envasement et accélèrent le rythme des curages et recalibrages. Ils peuvent aussi conduire à un effondrement des digues ou des routes, ou endommager des ouvrages hydrauliques. Des risques de blessures par chute dans les trous sont aussi possibles.



Dégâts sur berge

Herbivores, les ragondins et rats musqués s'attaquent pour se nourrir aussi bien aux cultures (maïs, ray-grass, jeunes plantations, ...) qu'aux plantes aquatiques et semi-aquatiques, provoquant **une diminution importante du couvert végétal en**

**milieu humide** et une modification de l'équilibre biologique des écosystèmes.

**Vecteurs de transmission de différentes maladies**, dans certains cas, mortelles, (leptospirose), ils peuvent être à l'origine de la contamination des eaux ou des zones humides, ce qui représente un risque pour les usagers : baigneurs, pêcheurs, kayakistes, promeneurs, ...

Afin de protéger les populations, l'environnement, les ouvrages ou les productions végétales, des campagnes de lutte sont organisées. Elles visent à réduire les populations de ragondins et de rats musqués.



Des piégeurs bénévoles, formés par notre réseau, participent activement à la régulation de ces espèces invasives dans l'intérêt collectif (un piégeur bénévole consacre en moyenne 202 jours par an à cette activité). Le matériel utilisé (piège-cage) est très sélectif, non blessant pour l'animal capturé et permet de libérer toute espèce non visée par la lutte.

Les piégeurs agissent dans le cadre réglementaire d'une lutte obligatoire, et toute dégradation, déplacement ou vol du matériel de piégeage est passible de sanctions.

Pour plus d'information, contactez POLLENIZ 53  
02 43 56 12 40



## LE DON D'ORGANES, CE LIEN QUI NOUS UNIT TOUS

France Adot 53 a un rayonnement départemental. L'association a pour mission d'informer et de sensibiliser le public au don d'organes et de tissus.

En 2020, la pandémie a fortement impacté l'activité prélèvement et greffe d'organes. Grâce à l'engagement des équipes médicales, 4417 malades ont reçu un organe mais plus de 26000 patients étaient inscrits en liste d'attente de greffe. La greffe d'organes et de tissus reste un enjeu majeur de santé publique en France.

Pour cette raison, **Pour ou Contre**, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches. Porter sur soi une carte d'ambassadeur du don d'organes permet également d'affirmer sa position.



FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX  
Tel : 02.43.90.68.10 - Mail : franceadot53@orange.fr  
www.france-adot.org



# ASSOCIATION TOURISME EN PAYS DE CRAON

L'Association Tourisme en Pays de Craon vous informe de ses nouvelles publications :

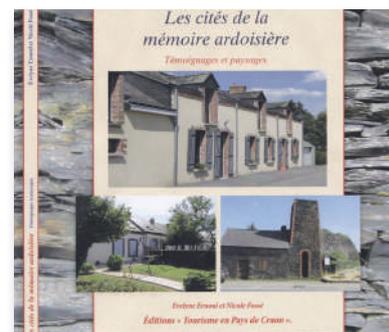
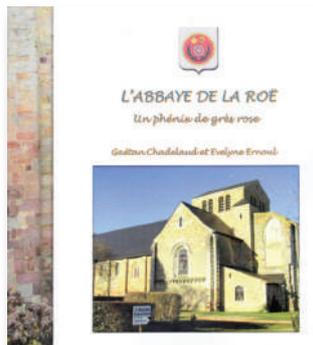
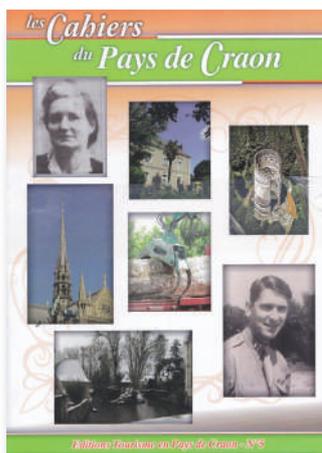
1. Son magazine traditionnel : **Les Cahiers du Pays de Craon, n°5**. Ils parcourent son histoire et ses lieux à la découverte de son patrimoine et de ses habitants, en s'appuyant sur ses vestiges, une riche documentation et l'actualité récente.

Prix : 10 Euros.

2. Son nouvel ouvrage : « **L'abbaye de La Roë, un phénix de grès rose** ». Vous suivrez pas à pas ses prouesses architecturales et l'évolution de son patrimoine. 140 pages illustrées de très nombreuses photos. Prix : 20 Euros.

3. La réédition de son livre paru en 2020, à la demande de nos lecteurs : « **Les cités de la mémoire ardoisière** », prévue en décembre prochain. Prix : 20 Euros.

Tous ces ouvrages sont (ou seront) disponibles aux Super U et U Express de Craon, au Coccimarket de Renazé et au Carré d'As de Cossé-le-vivien.



# CALENDRIER DE COLLECTE 2022 DES ORDURES MENAGÈRES ET EMBALLAGES

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 L	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 L	10 J	10 J	10 D	10 M	10 V	10 D	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 V
12 S	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 J	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 V	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 L	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 L	24 J	24 J	24 D	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 S
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J	30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 S
31 L		31 J		31 M		31 D	31 M		31 L		31 S		

- Seuls les bacs sont collectés (pas les sacs) à l'exception du jour de l'an, de Pâques et de Noël
- Les emballages sont à déposer en vrac, sans sac et non emballés
- Horaires de collecte : entre 5h et 14h. Vous devez sortir votre bac la veille au soir
- Positionner les bacs poignées vers la route et les regrouper avec ceux des voisins

Férieré
Emballages
Ordures ménagères



Ordures ménagères (déchets autres que ceux destinés au compostage, au recyclage et aux déchetteries)



Sachets, briques alimentaires, bouteilles, barquettes, pots et boîtes, flacons et bidons, films plastiques, emballages en métal

Couverture : Alexis Horellou  
Publication de la mairie de Niaflès  
Imprimé par l'imprimerie Fouillet (Craon)

Monsieur le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent tous  
leurs meilleurs vœux  
pour 2022.

MAIRIE DE NIAFLES  
2 route de La Selle Craonnaise  
Tél : 02-43-06-19-45  
Mail : mairieniafles@orange.fr  
Site internet : [www.niafles.fr](http://www.niafles.fr)  
Ouverture au public :  
Mardi : 13 h 30 - 17 h 00  
Jeudi : 9 h 00 - 12 h 00  
Samedi : 8 h 30 - 12 h 00